

PRIX EUROPEEN

www.pefondes.eu

Clôture des
candidatures:
15 mai 2013

Economie Sociale*: votre entreprise booste l'emploi des jeunes?

PRIX

Prix de 5000 euros pour une entreprise d'économie sociale créée entre le 15 mai 2011 et le 15 novembre 2012 et dont le siège social est établi dans l'un des pays membres de l'Union Européenne ou au Maroc.

Participez au
PRIX EUROPEEN
"Pour l'emploi des jeunes
dans l'Economie Sociale"

Ce prix vise à récompenser
une jeune entreprise
d'économie sociale créée par
des jeunes et ayant donné de
l'emploi à des jeunes dans
l'Union européenne ou au
Maroc.

Envoyez votre dossier
de candidature
téléchargeable sur
www.pefondes.eu

HUMAIN

SOCIALE

PARTAGE

ÉCONOMIE

DÉMOCRATIE

LIBRE ASSOCIATION

QUALITÉ

SOLIDARITÉ

PRIX EUROPEEN
"Pour l'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale"
Par le Pôle européen des fondations de l'économie sociale

* Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.pefondes.eu



IT'S ABOUT EUROPE
IT'S ABOUT YOU
Join the debate

 European Year of Citizens 2013
www.europa.eu/citizens-2013

Quels sont les principes de l'économie sociale?

- 1. La libre association:** volonté de satisfaire un besoin, d'avoir une utilité.
- 2. Le partage démocratique du pouvoir:** les entreprises de l'économie sociale sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.
- 3. La solidarité à l'intérieur du groupe** dans lequel chaque acteur est impliqué. Elle impose de la cohérence entre l'économique et le social.
- 4. Le non-cumul individuel du profit,** qui exclut l'enrichissement personnel. L'argent est ramené au rôle d'outil qui permet de réaliser les objectifs fixés.
- 5. La qualité des produits et des services** qui ouvre le champ de la participation au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.
- 6. L'épanouissement de la personne:** les entreprises de l'économie sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme.

Qui peut participer?

Le Prix est réservé aux entreprises d'économie sociale:

- dont le siège social est établi dans l'un des pays membres de l'Union Européenne ou au Maroc
- créées entre le 15 mai 2011 et le 15 novembre 2012 par au moins deux jeunes (18-30 ans)
- qui ont créé des emplois pour les jeunes

Comment participer?

Pour participer, le représentant légal de l'entreprise devra remplir un dossier de candidature en anglais ou en français. Les dossiers de candidature sont téléchargeables, dès le 15 mars 2013, sur le site www.pefondes.eu

Les dossiers de candidature doivent impérativement être envoyés au Pôle européen des fondations de l'économie sociale avant le 15 mai 2013!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.pefondes.eu

La sélection des candidatures

Les critères d'appréciation qui président à la sélection des meilleurs dossiers sont les suivants:

- La possibilité d'essaimage de la démarche entrepreneuriale dans d'autres pays de l'Union Européenne et au Maroc
- Le nombre, la qualité et la pérennité des emplois créés pour les jeunes
- Le degré d'innovation sociale et/ou technologique
- Le niveau de concordance avec les principes de l'économie sociale
- L'intégration de bonnes pratiques environnementales dans l'entreprise
- La capacité opérationnelle et financière de l'entreprise

Diffusez cette
information
autour de vous!